

Décision Modificative n°1 de 2018

PRÉSENTATION CONSOLIDÉE

(Budget principal et budgets annexes)

	Dépenses	Recettes
Investissement	+ 2 430 K€	+ 4 941 K€
Fonctionnement	+ 1 032 K€	+ 4 521 K€
TOTAL	+ 3 462 K€	+ 9 462 K€

BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses	Recettes
Investissement	+ 2 470 K€	+ 4 915 K€
Fonctionnement	+ 0 K€	+ 3 555 K€
TOTAL	+ 2 470 K€	+ 8 470 K€

Recettes nouvelles de fonctionnement : **3 555 K€**

- +1 864 K€ DMTO, TSCA et TICPE (ajustements au vue des encaissements et notifications)
- +436 K€ Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)
- +361 K€ Impôts locaux (CVAE, frais gestion TFPB et autre fiscalité reversée : ajustement suite notification)
- +264 K€ Dotation versée au titre de la Conférence des financeurs
- +262 K€ Recouvrement de dépenses d'aide sociale sur collectivités et sur bénéficiaires, tiers-payant et successions
- +214 K€ Reprises sur provisions (avec notamment +175K€ sur risque de régularisations cotisations CNFPT)
- +176 K€ Remboursement de frais par des tiers (CSA)
- 358 K€ FSE (ajustement échéanciers d'encaissement)

Stabilité des dépenses de fonctionnement : **+ 0 K€**

- +235 K€ Subventions au titre de la conférence des financeurs (CNSA)
- +217 K€ Revenu de Solidarité Active :
 - 292 K€ (PEC collectivités publiques, PEC associations, CIE secteur marchand, CDD insertion), ajustement au vu du nombre de contrats connus
 - +460 K€ sur la dotation Ateliers et Chantiers d'Insertion financée par le FSE
- +183 K€ Charges exceptionnelles (cotisations CNFPT)
- +171 K€ Prestations de services CSA
- +136 K€ Provisions pour risques et charges (avec +102 KE créances douteuses et +34 K€ monétisation CET)
- +110 K€ Prestation de compensation du handicap des plus de 20 ans
- 566 K€ Frais de séjour et d'hébergements (foyer de l'enfance, centres maternels, maisons d'enfants et foyers de jeunes travailleurs)
- 154 K€ Fournitures de voirie
- 110 K€ Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile versée au bénéficiaire
- 102 K€ Frais de déplacement des assistantes familiales
- 95 K€ Dépenses imprévues
- 86 K€ Entretien et réparation sur bâtiments
- 72 K€ Subventions d'équilibre aux budgets annexes

Recettes nouvelles d'investissement : **4 915 K€**

- +4 183 K€ Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) 2018 sur dépenses 2017
- +612 K€ Produits des cessions d'immobilisations / gestion active du patrimoine
- +157 K€ Subventions d'investissement à recevoir (dont DGE)
- 30 K€ Remboursements des avances par les budgets annexes

Ajustement des dépenses d'investissement : **+2 470 K€**

- +2 810 K€ Travaux bâtimentaires divers (collège Langevin, VVF, Cité du vitrail)
- +1 500 K€ SDAN - Aménagement numérique du territoire
 - +593 K€ Travaux de voirie
 - +105 K€ Subvention pour la vélovoie du canal de la Haute Seine
 - +36 K€ Ajustements des avances aux budgets annexes
- 1 000 K€ Subventions aux projets structurants des territoires (CP uniquement)
 - 945 K€ Subventions aux programmes de restauration du patrimoine historique, équipements sportifs et socio-culturels
- +210 K€ Subventions pour travaux communaux en traverse de commune
 - 795 K€ Ajustement des frais d'études et de logiciels
 - 300 K€ Subventions pour aménagement du numérique
 - 240 K€ Installations de voirie (vélovoie de Dienville)
 - 55 K€ Acquisitions de terrains et immeubles

PRÉSENTATION CONSOLIDÉE

(tous budgets)

BP + Reports + BS + DM		
	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Dépenses de fonctionnement 280,8 M€	Recettes de fonctionnement 311,4 M€
	AUTOFINANCEMENT 30,7 M€	
INVESTISSEMENT	Dépenses d'investissement 90,1 M€	AUTOFINANCEMENT 30,7 M€
		Recettes d'investissement 21,6 M€
	Budget présenté excédentaire (39 M€)	Excédents reportés 76,9 M€

En synthèse, cette DM:

- ⇒ Traduit la poursuite des efforts de gestion des services (stabilité des dépenses de fonctionnement), en anticipation du contrat financier
- ⇒ Priorise l'accélération des dépenses d'investissement stratégiques :
 - + 1,5 M€ SDAN
 - + 2 M€ travaux sur bâtiments scolaires (collège Langevin à Romilly/Seine),
- ⇒ Préserve les ressources aux projets d'investissement déjà votés (90 M€ à financer sur 2019 et 2020).

A l'issue du vote,
merci d'avance de signer le
document budgétaire en
circulation